



Acteurs

À ce jour, 50 entreprises industrielles présentes sur les ports franciliens adhèrent à la charte. Au niveau des ports d'animation, toutes les parties prenantes sont associées.

Publié le 20/07/2023 - Mis à jour le 10/08/2023

Les **50 entreprises signataires** représentent **30 ports** impliqués dans la démarche pour un total de **145 audits en 2022**. Plus de **90 % des sites BTP** et **60 % des sites de produits valorisables** sont implantés sur les ports impliqués dans la démarche. **En 14 ans, le nombre de sites concernés par cette démarche a augmenté de 150 %** et d'autres filières (croisières et animations loisirs notamment) intégreront la démarche.

A chaque renouvellement de convention d'occupation temporaire, l'engagement dans la charte est systématique pour les activités des filières BTP et produits valorisables.

Les acteurs et entreprises signataires de CAP

Les membres fondateurs

HAROPA PORT, VILLE DE PARIS, FEDEREC, FNADE IDF, UNICEM IDF, POINT.P, RABONI.



Entreprises du BTP adhérentes à CAP

ASTEN, CEMEX (Béton et Granulats), EQIOM (Béton et Granulats), GSM, Unibéton, Ciments Calcia, Lafarge (Béton, Granulats et Ciment), BME France (Raboni et Busca), POINT.P, Yprema, SFB, SNB, SPL, STANOP, Carrières du Boulonnais, BGIE, MRF, Eiffage, SPME, Île-de-France Béton (Syneos), Fayolle, Sofrat, la Plateforme du Bâtiment, SGC, SNCF Mobilité, MEDINGER, Réseau PRO.



Structures de la filière économique des produits valorisables

REP et TAIS (groupe VEOLIA), SUEZ, PAPREC, SOLVALOR, ECOVALORISATION, Sycotom, ORTEC, BIOGENIE, GDE, PETITDIDIER, FRANCE PLASTIQUES RECYCLAGE, ROUSTAIN, RFM.



Zoom sur... la Charte des usages

Au niveau des ports d'animation et loisirs, la démarche s'appuie sur une **Charte des usages** élaborée et concertée avec les parties prenantes à l'échelle d'un ou de plusieurs ports avec pour objectif de définir les bonnes pratiques pour assurer la tranquillité des riverains et un usage partagé bénéfique pour tous.



71, quai Colbert, 76600 Le Havre
02 79 18 05 00